

**DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LABÉCÈDE-LAURAGAIS
DU 11 AVRIL 2019**

Conformément à la convocation du 5 avril 2019, le Conseil Municipal de la commune de Labécède-Lauragais s'est réuni en Mairie le 11 avril 2019 à 20h30.

Etaient présents : Monsieur Michel VANDERCAMÈRE, Maire ;

Monsieur Jean GACQUIÈRE, Premier Adjoint ; Monsieur Bernard PONS, Deuxième Adjoint ; Madame Yolande CESCO, Troisième Adjoint.

Madame Josette CANALIS, Monsieur Olivier FERAUD, Monsieur Raymond GUY, Madame Florence MARTIN-BOURNAZEL, Madame Véronique MIRC, Monsieur Jean-Pierre PENNAVAYRE ; Monsieur Christopher THORPE, Conseillers Municipaux.

Etait absent : Monsieur Raymond GUY, Conseiller Municipal.

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Bernard PONS secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal a délibéré et s'est prononcé sur les points inscrits à l'ordre du jour auquel il a été ajouté, à la demande de Monsieur le Maire :

- le vote de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

1- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2019 :

A l'unanimité au scrutin public, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2019.

2- Présentation et vote du budget communal pour 2019 :

Un tableau comparatif a été distribué aux Conseillers Municipaux récapitulant les dépenses et recettes effectivement réalisées, en fonctionnement comme en investissement, depuis l'exercice 2016.

Monsieur le Maire explique les prévisions des sommes engagées pour l'exercice 2019 ainsi que leur positionnement dans les tableaux. Il répond à toutes les questions et observations exprimées par les Conseillers.

A l'unanimité au scrutin public, le Conseil Municipal approuve le projet de budget présenté par Monsieur le Maire pour l'exercice 2019.

3- Approbation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2019 :

Monsieur le Maire évoque l'évolution forte des coûts de ramassage (400 000 € de plus qu'en 2017) sur le SMICTOM.

L'alternative est la suivante : soit le taux préconisé par le SMICTOM est appliqué à chaque habitant, soit le taux 2018 appliqué à chaque habitant est conservé et le budget communal paie l'augmentation.

A Labécède, le taux de la taxe diminue en raison de la baisse du nombre d'habitants (-4).

A l'unanimité au scrutin public, le Conseil Municipal choisit l'option « application de la variation de la taxe à chaque habitant ».

3 – Questions diverses :

- 31- Commission de contrôle des listes électorales : courrier préfectoral demandant sa réunion le 2 ou le 3 mai 2019 (à charge Mme Josette CANALIS).
- 32- Extension de l'éclairage public en parallèle de l'extension d'une ligne électrique en souterrain : coût évalué à 5 000 €.
- 33- Visualisation du garage Marin enclavé dans l'immeuble Rey (photos).
- 34- Réunion du Conseil Municipal en commission pour élaborer l'acceptabilité des projets de ferme photovoltaïque.
- 35- Réunion de la commission communale « urbanisme » pour l'aménagement des locaux de la Mairie et de l'Ecole lorsque l'Ecole aura déménagé.
- 36- Dossier VALTERRA : interrogations de VALTERRA sur l'impact du Projet de La Micoulade sur son projet d'extension.
- 37- Réunion d'information de l'Association Présence Verte le 20 mai 2019 à la Salle des Fêtes.
- 38- Organisation des élections européennes le 26 mai 2019.
- 39- Proposition d'achat de 2 000 gobelets réutilisables.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 23 heures 00, le 11 avril 2019.

Le Secrétaire de séance

Bernard PONS



Le Maire

Michel VANDERCAMERE



Les Conseillers Municipaux

